



## DEMANDE D'ALIGNEMENT OU DE PERMISSION DE VOIRIE

La demande est à présenter à l'agence routière départementale concernée **trois semaines au moins** avant la date d'intervention projetée. Une demande incomplète ne sera pas traitée et retournée au demandeur pour complément.

Route départementale N° :

En agglomération  hors agglomération

Commune :

Lieu : (PR origine/PR extrémité, lieu dit...) :

Je soussigné (e) :  M.  Mme NOM Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Téléphone :  Adresse électronique :

Agissant en qualité :  de maître d'œuvre  de maître d'ouvrage

Sollicite :  pour mon compte personnel  pour le compte de :

<input type="checkbox"/> L'alignement du domaine public routier	au droit de la parcelle cadastrée : Section <input type="text"/> N° <input type="text"/> Lieu dit <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Une permission de voirie	Date prévisionnelle des travaux : <input type="text"/> Description des travaux envisagés : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Un permis de stationnement	Période prévisionnelle d'occupation : <input type="text"/> Dépôt/stockage en surface des éléments suivants : <input type="text"/>

*Je m'engage par la présente à m'acquitter du droit fixe et, si c'est le cas, de la redevance annuelle d'occupation du domaine public routier.*

**Pièces à joindre à la demande :** RIB au nom du demandeur et dossier technique tel que prévu à l'article 49 du règlement de voirie (a minima : les fiches produits et la liste du matériel utilisés, le descriptif du mode opératoire et un plan).

Fait à  le

Le demandeur (signature)

Avis de la mairie:  favorable  défavorable

A retourner à l'agence routière départementale de :

Le maire (signature + cachet)